

Date de la convocation : 18 AVRIL 2018

Le Conseil municipal de LA MENITRE s'est réuni le VINGT CINQ AVRIL DEUX MIL DIX HUIT, à VINGT HEURES, sous la présidence de Jackie PASSET, Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Jackie PASSET – Véronique CHOTARD - Vincent FOURNERET - Tony GUERY - Cathia BAILLIF-DELAIRE – Yves JEULAND - Gérard BARTHELEMY – Paul-Marie CACHEUX – Jocelyne VIET - Roger DELSOL – Bernadette ROEGIERS – - Pascal ORGEREAU - Pascale YVIN - Isabelle PLANTE – Michel LEBRETON – Karine LEROY - Emmanuelle LEGRAS - Jean-Marie RADOTIN

**ÉTAIT EXCUSE :** David JACQUET

**Secrétaire de Séance :** Michel LEBRETON

❖ **Intercommunalité : PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) et Diagnostic de territoire**

Philippe CHALOPIN, Président de la Communauté de Communes Baugeois-Vallée, et Anaïs PELLE, chargée de mission sont accueillis par le Conseil Municipal pour la présentation du Plan Climat Air Energie et du Diagnostic territorial engagés par la Communauté de Communes.

En effet, le Plan Climat Air Energie est un acte obligatoire pour les EPCI dont la population est supérieure à 20 000 habitants. Cette démarche est une opportunité pour le territoire tant pour l'attractivité économique et la qualité de vie que pour l'optimisation budgétaire. Son objectif est de réduire à terme les consommations énergétiques, les émissions de gaz à effets de serre, de développer les énergies renouvelables et la séquestration du carbone, et de s'adapter aux changements climatiques.

Parallèlement, Le conseil communautaire a décidé de profiter du PCAET pour mener un diagnostic territorial, accompagné en cela par le Conseil de développement récemment créé. L'objectif de ce diagnostic de territoire est de définir un projet commun sur le long terme, d'identifier les axes prioritaires et les moyens adéquats, de mobiliser et rassembler les acteurs du territoire et de renforcer l'identité communautaire.

Parallèlement, des ateliers grands publics, conférences débats et projets scolaires vont être mises en place dès maintenant et jusqu'en Septembre pour sensibiliser au mieux la population sur le changement climatique et ses conséquences.

Les élus sont encouragés à s'investir dans l'un et l'autre de ces projets en participant aux groupes de réflexion thématique. Le diagnostic sera réalisé de Juin à Septembre 2018, la rédaction du plan d'actions est prévue au cours de 1<sup>er</sup> semestre 2019 pour une validation en Septembre 2019.

## **Demande de financement dans le cadre du CTR (contrat territorial régional) 2017-2020**

Les membres du Conseil Municipal SOLLICITENT les subventions, aussi élevées que possible auprès de l'Etat et de la Région dans le cadre du CTR (contrat de territoire régional) pour les travaux à engager

- à l'espace Pelé pour la mise à disposition d'un cabinet médical,
- et pour la restructuration du logement jouxtant l'école maternelle Pierre Perret en salle d'accueil périscolaire.

### **Appel à projet WIFI – dépôt de candidature**

Un appel à projets « WiFi4EU » est lancé par la Commission européenne et le ministère de la Cohésion des territoires pour soutenir le déploiement de l'accès à internet par le wifi. Les aides de la Commission européenne seront de 100% des coûts d'équipement, dans la limite de 15 000 euros par commune, avec pour engagement de maintenir le service sur une période de 3 ans après la mise en service.

Après échanges, les membres du Conseil Municipal considèrent l'opportunité et se montrent favorables pour déployer l'accès WIFI au centre de la Commune, en équipant la Mairie, la Place de la Mairie et la Bibliothèque

DECIDENT de déposer la candidature de la commune

DELEGUENT la Communauté de Communes Baugeois-Vallée pour le dépôt du dossier.

### **Mise à disposition partielle des services techniques à la Communauté de communes de Baugeois-Vallée**

Par délibération du 21 décembre 2017, la Communauté de communes a sollicité la mise à disposition partielle des services techniques des communes membres afin d'exercer ses compétences statutaires, en s'appuyant sur ces services techniques communaux, puisqu'elle-même n'en dispose pas.

Le partage des ressources ainsi opéré, et notamment des ressources humaines, s'inscrit dans la volonté de rationaliser les coûts de fonctionnement, d'optimiser les ressources du territoire et d'une manière générale participe à la bonne organisation des services.

Cette mise à disposition est accordée moyennant remboursement par la communauté des dépenses engagées dans ce cadre par les communes.

Le Conseil Municipal

DECIDE, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la mise à disposition partiellement des services techniques de la commune au profit de la communauté de communes de Baugeois-Vallée, selon les modalités de la convention, pour les domaines d'intervention suivants pour le compte de la communauté de communes :

- Entretien des équipements communautaires (réseaux, équipements, bâtiments et terrains communautaires situés sur le territoire de chaque commune).
- Logistique des activités communautaires (réunions, réceptions, représentations...).
- Déplacement hors territoire de matériel de l'école de musique.

## **Constitution de la commission géographique du SMBAA, désignation d'un délégué**

Les membres du Conseil Municipal désignent Michel LEBRETON, Conseiller Municipal, pour représenter la commune de LA MENITRE au sein de la commission géographique Authion du SMBAA. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) du bassin versant sont membres du SMBAA. Pour maintenir le lien avec les élus locaux, des commissions géographiques découpées par grand cours d'eau (Authion, Couasnon, Lathan) ont été créées avec pour rôle :

- de proposer les modalités de gestion des cours d'eau et du parc d'ouvrages hydrauliques
- de définir, mettre en œuvre et suivre les programmes de travaux
- de proposer et participer à la communication et à la concertation engagée sur le territoire
- de faire le lien entre les communes et le syndicat

## **Délégation de service public relative à la gestion du multi-accueil – lancement de la procédure – constitution de la commission DSP -**

Le Contrat de prestation de services du multi accueil Gabar'ronde, actuellement confiée à la Mutualité Française Anjou Mayenne, se termine le 31 décembre 2018. L'orientation est de poursuivre la gestion externalisée dans le cadre d'une concession de délégation de service public.

Par conséquent, une consultation sera lancée fin Juin et le conseil municipal

- met en place une commission de DSP composée du Maire et de 3 conseillers municipaux : Cathia BAILLIF – Tony GUERY – Yves JEULAND –
- SAISIT également le comité technique paritaire pour recueillir son avis sur la note de cadrage que le conseil municipal aura à valider au conseil municipal de Juin.

## **Guinguette éphémère « La Marbelle »**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet d'installation sur les bords de Loire d'une guinguette éphémère associative dénommée « La Marbelle », et accepte de l'accueillir au mois de Juillet sur le terrain communal du Port St Maur. Le projet consiste à installer pour une durée de 1 mois une caravane guinguette itinérante sur les bords de Loire en associant les associations locales, les fournisseurs locaux (commerçants, restaurateurs, camping..). L'objectif est de dynamiser le territoire durant l'été en renforçant l'attrait touristique. En effet, cette caravane se veut être un lieu de rencontre et de vie et sera accompagnée d'animation autour d'arts multiples : musique – théâtre – sculpture – graph – sérigraphie - dégustations,...

Le Maire est autorisé à signer la convention de partenariat et d'occupation des lieux qui définira précisément les conditions d'occupation et d'exercice liées entre autres à la sécurité, au respect de l'environnement, au respect des règles sanitaires.

## **Garantie d'emprunt sollicitée par PODELHIA**

Le Conseil Municipal, lors de sa réunion 28 Février 2017, a accepté de garantir un emprunt de la société HLM PODELHIA, à hauteur de 50 %, contrairement au 85 % sollicités. Or, la société HLM PODELHIA réitère sa demande de garantie à hauteur de 85 % qui est une condition pour l'octroi des financements nécessaires aux travaux réalisés rue de la Croix des Bas.

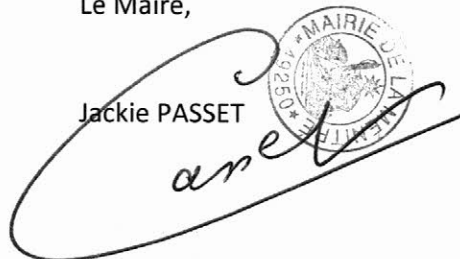
Le Conseil Municipal DECIDE d'accorder sa garantie à hauteur de 85 % du montant du prêt de 260 000 €. Cette décision annule la précédente délibération.

## Aliénation d'un fossé communal

Le Conseil Municipal DECIDE de vendre un fossé cadastré, n'ayant plus d'utilité, cadastré ZX 46 d'une superficie de 1 046 m<sup>2</sup> au prix de 0,40 € le m<sup>2</sup> à Monsieur Jean-Louis MARTINEAU pour partie et à Jacky CHEVALLIER pour l'autre, à charge pour eux de prendre en charge les frais de bornage correspondants.

Le Maire,

Jackie PASSET

A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to be "anet", is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE VALENTIN" and the number "49250".